

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Décembre 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**15 Titulaires****1 Suppléant**Pouvoirs :**2**Votants :**18 Pour****0 Contre****0 Abstentions****L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT

**Absents :** André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.

Date de la convocation :

14 Décembre 2022

**Délibération n°****2022.12.69****Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget  
Primitif 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Président peut, sur autorisation du Comité Syndical, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant des dépenses réelles d'investissement du budget de l'exercice 2022 (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 4 330 483.65 €. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour l'exercice 2022 serait donc de 1 082 620.91 € (25 % du montant précité).

Chapitre	Libellé	Montant BP 2022	Calcul des 25%
20	Immobilisations incorporelles	100 000.00 €	25 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	201 000.00 €	50 250.00 €
23	Immobilisations en cours	4 029 483.65 €	1 007 370.91 €
	<b>Total</b>	<b>4 330 483.65 €</b>	<b>1 082 620.91 €</b>

Les crédits ouverts seront repris au budget primitif SYMPTTOM 2023 lors de son adoption, à hauteur des dépenses effectives.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants proposés aux chapitres ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron Le Président  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Jean-Paul LYONNET